

Conditions Générales de Vente pour une formation à l'Utilisation et à la Manipulation des cartouches pyrotechniques de type P2

1 - Désignation

La société ONEX TNTP, dont le siège social est situé au 3 rue du Bourg Neuf 64 420 ESPOEY met en place et dispense des formations à **l'Utilisation et à la Manipulation des cartouches pyrotechniques de type P2** sur l'ensemble du territoire national. Ces formations sont réalisées en présentiel, sur deux jours, une journée pratique et une journée théorique.

Elle vise à obtenir l'habilitation à l'utilisation et à la manipulation des cartouches pyrotechniques de type P2.

2 - Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics en situation de handicap et nous étudions au cas par cas afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Pour toute question concernant votre situation, nous vous remercions de vous rapprocher du secrétariat. Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur.

3 - Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ONEX TNTP pour le compte d'un stagiaire. Toute session de formation auprès de la société ONEX TNTP implique l'acceptation sans réserve du stagiaire des présentes conditions générales de vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du stagiaire, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

4 - Objectifs

La formation vise à faire connaître :

- la cartouche pyrotechnique, les notions et bases ;
- les lois, décrets et réglementation en vigueur ainsi que les conformités et non-conformités sur le marché ;
- le stockage, les conditionnements et le transport ;
- la mise en œuvre sur chantier ;
- la sécurité, les tirs, la gestion des incidents de tirs ;
- la destruction des cartouches défectueuses ;

A l'issue de ces deux jours de formation (théorie et pratique), le stagiaire sera en mesure de passer un test d'aptitudes et de connaissances (QCM & Etude de cas). L'organisme de formation s'engage à fournir au stagiaire un livret de formation détaillé dans son offre.

5 - Durée

La formation se déroule sur deux jours : une journée théorique et une journée pratique. Les horaires de formation sont 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30. Les horaires sont susceptibles de varier.

6 - Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ONEX TNTP s'engage à fournir un devis au stagiaire, le déroulement et le programme de la formation, le dossier d'inscription, le règlement intérieur et les conditions générales de vente. Ces documents doivent être retournés à la société ONEX TNTP complétés, datés, signés et tamponnés, avec la mention « Bon pour accord ». À la fin de la formation, la société ONEX TNTP s'engage à fournir au stagiaire une copie de la feuille de présence et/ou une attestation de présence. L'habilitation sera délivrée ultérieurement après que le formateur ait corrigé l'ensemble des documents. Si la note est supérieure à 12/20 alors le stagiaire sera habilité. En dessous de 12/20, le stagiaire devra repasser la formation.

7 - Prix et modalités de paiement

Les tarifs des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement au comptant est à envoyer à l'organisme de formation ONEX TNTP pour valider l'inscription. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Une facture sera émise et envoyée au stagiaire.

8 - Contact

Dans le cadre de son offre de formation, ONEX TNTP permet à ses stagiaires de contacter l'organisme de formation par mail à l'adresse suivante contact@onex-tntp.com.

Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires : 05.59.04.95.97.

Adresse Postale : ONEX TNTP 3 rue du Bourg Neuf 64 420 ESPOEY

9 - Prise en charge

L'organisme de formation ONEX TNTP est certifié QUALIOPI sous la référence CAP0698. Le numéro de déclaration d'activité est le 75640429164. Si le stagiaire bénéficie d'un financement par son OPCO, il peut faire une demande de prise en charge pour la formation dès son inscription.

10 - Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@onex-tntp.com.

En cas d'annulation à moins de 10 jours calendaires avant la date de la formation, le montant de la formation est dû.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le stagiaire, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société ONEX TNTP ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses stagiaires. Ces derniers seront informés par mail.

11 - Programme de formation

S'il le juge nécessaire, le formateur pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

12 - Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord express de la société ONEX TNTP. Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

13- Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le stagiaire à la société ONEX TNTP sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client/stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

14 - Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ONEX TNTP et le stagiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Pau.